

SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@pdgconseils.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION NON ACHEVEE

avec terrain attenant sise à **VARS 05560 (Hautes-Alpes)**,

Lieudit Ma Crupio – Sainte Catherine, cadastrée :

- section C n° 508 – lieudit Sainte Catherine pour 03 a 30 ca,
- section C n° 1593 – lieudit Sainte Catherine pour 03 a 25 ca.

MISE A PRIX : 50.000 EUROS

(cinquante mille euros)

**avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence d'enchères.**

Visite le mercredi 30 août 2017 de 14 h 30 à 15 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 A 9 H 30**
à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Lesdits biens sont situés à VARS 05560 (Hautes-Alpes) – Ma Crupio – Sainte Catherine – d'après le titre de propriété - d'un tènement immobilier comprenant une maison à usage d'habitation avec terrain attenant,

ladite maison consistant en une maison de village élevée d'un étage sur rez-de-chaussée figurant au cadastre de ladite commune :
Section C n° 508 – lieudit Sainte Catherine – pour une contenance de 03 a 30 ca,
Section C n° 1593 – lieudit Sainte Catherine – pour une contenance de

03 a 25 ca.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Robert VIGUIER, huissier de justice à Embrun, a établi les 10 et 13 mai 2016 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le terrain est situé au cœur du hameau de Sainte Catherine et accessible depuis la Place de l'Ecole ; le terrain pentu présente un dénivelé suivant la direction est-ouest, le point le plus haut se situant à l'est.

L'ancienne maison qui occupait le terrain a été entièrement démolie et le gros œuvre d'une nouvelle construction a été commencé.

A ce jour le chantier de cette construction est à l'abandon.

Le gros œuvre commencé consiste :

- Niveau 1 – c'est-à-dire niveau de la Place de l'Ecole : dalle en sol des futurs garages dont seules les parois périphériques sont réalisées ainsi que les poteaux et poutres de la future toiture/terrasse,
- Niveau 0 : dalle béton brut et élévation des murs extérieurs et refends intérieurs,
- Murs de soutènement est en béton

banché sur deux niveaux (0 et +1).

Un permis de construire n° 00517711H0053 en date du 5 janvier 2012 est affiché sur la clôture du chantier.

Surface des constructions en cours :

Garages – niveau 0 : mesure 14,85 m x 7,87 m (moyenne) = 116 m² environ.

Niveau + 1 :

- **Pièce n° 1 (sud) :** 9,75 m x 2,75 m = 26,80 m²,

- **Pièce n° 2 (centre/ sud) :** 13,15 m x 4,85 m = 63,70 m² environ,

- **Pièce n° 3 (centre/ouest) :** 8,20 m x 6,85 m = 56 m² environ,

- **Pièce n° 4 (centre/est) :** 4,85 m x 6,85 m = 33,20 m² environ,

- **Terrasse n° 5 (nord) :** 11,65 m x 2,70 m = 31,40 m² environ.

Date de construction de l'immeuble :

Les travaux ont été commencés en 2011 et sont actuellement interrompus.

Occupation de l'immeuble :

L'immeuble à l'état de chantier est inoccupé et abandonné.

Syndic de la copropriété :

L'immeuble n'étant pas achevé il n'y a pas de syndic de copropriété.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La SCP JP.LOUIS – A.LAGEAT, mandataires judiciaires, mission conduite par Maître Jean-Pierre LOUIS, mandataire liquidateur à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié en son étude 30, cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE en sa qualité de mandataire liquidateur de la société dénommée GECA identifiée au SIREN sous le numéro 419 400 338 RCS Marseille dont le siège est sis à CASSIS (13260), 16, chemin du Bérard,

A ces fonctions nommé par jugement du 12 janvier 2015 (redressement judiciaire) et du 19 mars 2015 (liquidation judiciaire),

Agissant en vertu d'une ordonnance du juge commissaire du 1^{er} mars 2017 actuellement définitive suivant certificat de non appel du 25 avril 2017 et publiée au Bureau des Hypothèques de Gap le 24 avril 2017 volume 2017 S n° 14,

Ayant pour avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIÉS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Jean-Pierre LOUIS.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet **<http://www.pdgconseils.com>** – rubrique vente aux enchères,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96

– p.vasquez@pdgconseils.com

TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille le 17 juillet 2017

Me Thomas D'JOURNO
Avocat